



*La réalisation de cette initiative est possible grâce à la contribution financière du gouvernement du Québec via le ministère du Tourisme.*



# Guide du promoteur

Développement de liaisons aériennes directes vers le Québec

Octobre 2022

Québec 



# Mandat confié à l'Alliance et objectifs

L'objectif du guide du promoteur est de présenter aux organisations intéressées à contribuer au développement de liaisons aériennes directes vers le Québec les modalités de dépôt d'une proposition d'affaires.

## Mandat

Le ministère du Tourisme (MTO) a confié à l'Alliance de l'industrie touristique du Québec (Alliance) le mandat de soutenir le développement de liaisons aériennes directes vers le Québec.

## Durée

1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2025

## Objectifs

1. Soutenir le développement de liaisons aériennes directes vers le Québec;
2. Contribuer à l'augmentation des fréquences et de la capacité offerte;
3. Contribuer au succès de nouvelles liaisons aériennes par la réalisation de campagnes de promotion;
4. Favoriser l'engagement financier des partenaires dans les actions qui seront développées.

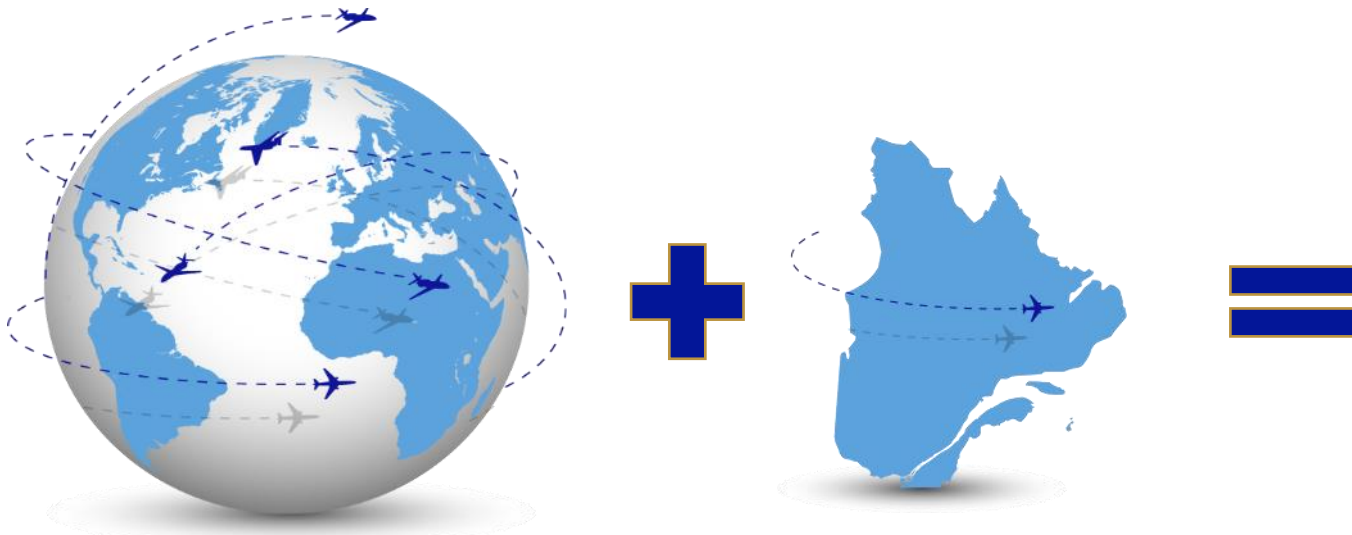
## Actions attendues

L'Alliance doit notamment :

- Soutenir la réalisation de plans d'affaires destinés aux transporteurs aériens;
- Appuyer les activités de démarchage auprès des transporteurs aériens;
- Accompagner la réalisation de campagnes destinées à promouvoir les vols directs vers des aéroports du Québec;
- Mettre en place des incitatifs destinés à augmenter l'attractivité des services aériens offerts vers des aéroports du Québec;
- Mettre en place des incitatifs destinés à assurer le maintien et la relance de liaisons aériennes en provenance de destinations hors Québec en difficulté.

Ce document répond à **la politique de partenariats d'affaires pour le soutien aux projets de développement de liaisons aériennes vers le Québec** adoptée par le conseil d'administration de l'Alliance et approuvée par le MTO.

# Approche générale et types d'initiatives financées



## OBJECTIF DU PROGRAMME

Liaisons sans escales à partir de marchés cibles hors Québec dont la proportion de voyageurs.euses entrant.e.s est majoritaire.

Augmenter la fréquence de liaisons directes existantes

Annualiser les liaisons saisonnières directes existantes

Accroître les capacités de passagers entrants de liaisons existantes en provenance de marchés à fort potentiel

Développer de nouvelles liaisons basées sur une analyse de potentiel touristique

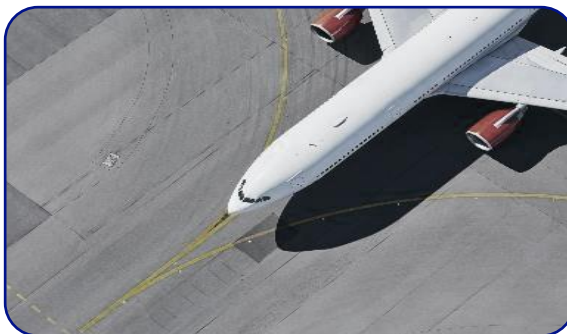
# Types d'interventions possibles

1



Soutenir le **développement d'un plan d'affaires** favorisant le démarchage de nouvelles liaisons, la stabilisation ou la consolidation du volume de liaisons existantes.  
Ce volet s'adresse aux aéroports.

2



Soutenir la mise en place d'un **fonds de gestion du risque** d'affaires pour les compagnies aériennes.  
Ce volet s'adresse aux compagnies aériennes, en collaboration avec les aéroports participants.

3



Soutenir la mise en place d'un **fonds spécial de mise en marché affecté au démarrage de nouvelles liaisons aériennes** (ou de la stabilisation saisonnière de vols existants).  
Ce volet s'adresse à un consortium de partenaires qui cofinance la mise en marché d'une nouvelle liaison.



# 3 volets pour soumettre votre projet de partenariats d'affaires



## Appel de partenariats d'affaires par accueil de projets

2 appels de partenariats d'affaires par accueil de projets sont prévus par année.

Tout au long de l'année, des opportunités d'affaires spontanées pourraient également être analysées selon les mêmes critères de sélection afin de s'adapter au besoin du marché.

### Volet 1

#### ***Développement d'un plan d'affaires***

S'adresse aux aéroports

Soutien pour la préparation d'un plan d'affaires de démarchage de compagnies aériennes

Taux soutien :

50 % | maximum 25 000 \$

### Volet 2

#### ***Fonds de gestion de risque***

S'adresse aux compagnies aériennes, en collaboration avec les aéroports participants

Fonds permettant certaines actions, telles garantir un revenu minimum (et non un profit), ou mettre en place des incitatifs destinés à assurer le maintien et la relance de liaisons aériennes en provenance de destinations hors Québec

Taux de soutien : à déterminer sur l'analyse complète de la proposition d'affaires

### Volet 3

#### ***Fonds de mise en marché***

S'adresse à un consortium de partenaires, telles les compagnies aériennes | aéroports | organismes de gestion du marketing (OMD)

Soutien au lancement de nouvelles liaisons aériennes (ou de la stabilisation saisonnière de vols existants).

Taux soutien : sur la base d'un montage financier à plusieurs partenaires, est d'un maximum de 40 % ou de 200 000 \$.

*Un projet de partenariat d'affaires pourrait se prévaloir de chacun des volets.*





# Règles d'affaires générales du programme

# C

## Projets de partenariats d'affaires admissibles pour les liaisons hors Québec sans escales

- Les partenariats d'affaires peuvent couvrir :
  - Le développement de nouvelles liaisons directes;
  - L'augmentation de fréquences d'une liaison directe existante;
  - Le prolongement d'une liaison directe existante (durant la saison ou entre les saisons).
  - L'utilisation d'un appareil offrant plus de capacité.
- En fonction des fonds actuellement disponibles, l'accent est mis sur les liaisons pouvant être exploitées dès 2023 et 2024.

## Types de financement

- Le financement d'un partenariat d'affaires est offert pour les 3 types d'initiatives ciblées au point B.
- Un projet de partenariats d'affaires pourrait se prévaloir de chacun des volets.

## Aéroports admissibles

- Le financement sera consacré aux aéroports offrant des liaisons hors Québec et sans escales.
- La capacité de ces aéroports à recevoir des vols est une condition préalable essentielle.

## Clientèles cibles

- Les partenariats d'affaires admissibles visent à développer les voyages touristiques d'affaires et d'agrément au Québec.
- Tout projet visant le développement de liaisons aériennes vers le Québec qui n'aurait pas une composante entrante significative (ex. les « destinations soleil » ou qui ne viserait qu'un transit à travers l'un des aéroports ciblés de la province n'est pas admissible.

## Connexion vers les régions

- À proposition similaire, les projets offrant une possibilité d'interconnexion avec un transporteur régional seront privilégiés.

## Développement durable

- Les partenariats d'affaires proposés devront tenir compte des objectifs du Plan d'action pour un tourisme durable et responsable 2020-2025.
- Les partenariats d'affaires viseront notamment à :
  - Soutenir les liaisons qui ont le potentiel d'être pérennes dans le temps;
  - Favoriser l'accessibilité aux régions du Québec;
  - Stimuler la fréquentation 4 saisons du Québec;
  - Présenter une préoccupation quant à la compensation potentielle des GES.

## Liaisons existantes et rentables

- Toute proposition doit clairement démontrer que l'apport du fonds est nécessaire à la réalisation d'un projet d'affaires en fonction du risque potentiel encouru.
- Les propositions de partenariats d'affaires pour des liaisons qui se sont réalisées ou qui se seraient réalisées de toute façon par la compagnie aérienne sans l'apport du fonds ne seront pas acceptées.
- Les liaisons aériennes déjà rentables ne sont pas admissibles.



# D



## Prise en compte des principes de développement durable

<sup>1</sup> Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2021-2025 : [Penser le tourisme différemment](#)

*“Le tourisme responsable et durable prend de plus en plus d'importance partout sur la planète. Loin d'être une simple tendance, c'est le tourisme de demain qui se profile – un tourisme aux pratiques encore plus respectueuses de l'environnement, toujours plus proche des communautés et synonyme de réciprocité – avec le/la visiteur.euse, le/la citoyen.ne et l'activité économique locale, entre autres.*

*Si ce virage paraît inévitable, c'est qu'il est non seulement devenu vital d'un point de vue environnemental, mais qu'il est également grandement profitable, et ce, pour l'ensemble de la société québécoise.” - MTO<sup>1</sup>*

### Mesures de développement durable

Le promoteur doit démontrer qu'il a pris en compte les grands principes de développement durable, en plus d'agir en cohérence avec les orientations du Plan d'action pour un tourisme durable et responsable 2020-2025.

#### Cela peut notamment inclure :

##### 1. Production de GES

- L'industrie aérienne du transport de passagers produit de 2 % à 3 % des émissions de gaz à effet de serre de la planète. À travers les 10 dernières années, des mesures ont été prises par les compagnies aériennes pour réduire cet impact notamment par l'efficacité de la consommation de carburant;
- Par exemple, à distance égale, le programme favorisera une liaison utilisant un appareil dont la consommation en carburant est moindre.

##### 2. Enjeux économie des régions et saisonnalité

- L'apport économique des dépenses des touristes internationaux doit bénéficier plus largement aux régions du Québec et le Québec doit développer ses 4 saisons;
- Par exemple, les liaisons exploitées sur une base annuelle seront considérées en priorité;
- À proposition similaire, le programme considérera les projets qui offriront une possibilité complémentaire de liaisons vers les régions du Québec.

##### 3. Pérennité des liaisons

- La pérennité des liaisons développées dans le cadre du programme sera un important critère de développement durable considéré dans le cadre de l'analyse.





# Ce que devrait inclure votre proposition d'affaires

Vous devez répondre à chacun des éléments dans l'ordre proposé

Section du document	Précisions
1. Présentation du promoteur	<ul style="list-style-type: none"><li>• Coordonnées complètes de l'entreprise</li><li>• Personnes-ressources et coordonnées</li><li>• Ressources compétentes disponibles qui présentent l'expertise requise à la réalisation du projet</li><li>• Réalisations similaires dans la réalisation du type de projet déposé qui présente des résultats probants</li></ul>
2. Présentation du projet	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nom du projet</li><li>• Description et explication complète du projet<ul style="list-style-type: none"><li>→ Marchés cibles – ville (avec code IATA)</li><li>→ Prévisions de fréquentation</li><li>→ Profil des voyageurs.euses (affaires, agrément, autres) et identification du pourcentage de passagers entrants.</li></ul></li><li>• Détail de la liaison<ul style="list-style-type: none"><li>→ Transporteur aérien (précisez s'il s'agit d'une nouvelle compagnie aérienne ou d'une compagnie desservant déjà le Québec)</li><li>→ Type appareil (s'il s'agit d'une modification d'une liaison existante : préciser le type d'appareil actuel et celui projeté)</li><li>→ Capacité de l'appareil</li><li>→ Fréquence du vol (s'il s'agit d'une modification d'une liaison existante : précisez la fréquence actuelle et celle projetée)</li></ul></li><li>• Échéancier de mise en œuvre<ul style="list-style-type: none"><li>→ Date d'opération (s'il s'agit d'une modification d'une liaison existante : précisez les dates d'opérations actuelles et celles projetées)</li><li>→ Échéancier pour déployer le projet</li></ul></li><li>• Connexion vers les régions<ul style="list-style-type: none"><li>→ Approche proposée pour l'interconnexion</li><li>→ Régions ciblées</li></ul></li></ul>
3. Type de soutien requis	<ul style="list-style-type: none"><li>• Volet 1, 2, 3 ou une combinaison.</li><li>• Le partenaire doit faire la démonstration du besoin financier demandé et son utilisation.</li><li>• Expliquer quelles sont les probabilités que la liaison soit offerte sans le soutien financier demandé</li></ul>
4. Autres partenaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identification des partenaires qui participent à l'initiative et au montage financier (joindre les lettres d'engagement financier des partenaires)</li></ul>







# Ce que devrait inclure votre proposition d'affaires

Vous devez répondre à chacun des éléments dans l'ordre proposé

Section du document	Précisions
5. Objectifs et cibles de résultats identifiés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Précisez à quel(s) objectif(s) répond(ent) votre proposition d'affaires :<ul style="list-style-type: none"><li>→ Démarcher une compagnie aérienne pour établir une liaison;</li><li>→ Augmenter la fréquence de liaisons directes existantes sur les marchés cibles;</li><li>→ Accroître les capacités de passagers entrants de liaisons existantes en provenance de marchés à fort potentiel;</li><li>→ Annualiser les liaisons saisonnières directes existantes;</li><li>→ Développer de nouvelles liaisons sur les marchés cibles;</li><li>→ Prendre en compte les nouvelles opportunités sur des marchés à développer (inclure une analyse de potentiel touristique);</li><li>→ Contribuer au succès du lancement d'une nouvelle liaison aérienne par la réalisation de campagnes de promotion;</li><li>→ Autres : veuillez préciser.</li></ul></li><li>• Estimations des retombées économiques directes et indirectes.<ul style="list-style-type: none"><li>→ Dépenses touristiques estimées moyennes par passagers d'affaires et d'agrément à destination</li><li>→ Retombées économiques indirectes estimées (entreprises dont le siège social est au Québec)</li></ul></li></ul>
6. Plan de mise en marché	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation des actions de mise en marché par canaux (B2C, B2B et B2M);</li><li>• Ressources investies;</li><li>• Synergie avec d'autres initiatives.</li></ul>
7. Prise en compte des principes de développement durable	<ul style="list-style-type: none"><li>• Démontrer de quelle manière, votre proposition tient en compte les principes du développement durable, notamment :<ul style="list-style-type: none"><li>→ Soutenir les liaisons qui ont le potentiel d'être pérennes dans le temps;</li><li>→ Favoriser l'accessibilité aux régions du Québec;</li><li>→ Stimuler la fréquentation 4 saisons du Québec;</li><li>→ Présenter une préoccupation quant à la compensation potentielle des GES</li><li>→ Pérennité de la liaison proposée dans le cadre de la proposition d'affaires :<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Facteurs qui permettront de maintenir la liaison à long terme dont la concurrence potentielle pour une route similaire.</li></ul></li></ul></li></ul>
8. Aspects financiers (veuillez fournir tous les documents en annexe)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Budget détaillé de l'initiative;</li><li>• Analyse de rentabilité incluant les prévisions de la liaison;</li><li>• Montage financier proposé incluant la participation des partenaires et la demande de soutien financier de la part du programme.</li></ul>

